

INFO GENERALES

- Massif forestier littoral d'environ **22.71 ha** ; inventorié en tant que **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) en 1995.
- Ce massif est situé sur la commune de **Trinité** à son extrémité sud-est.

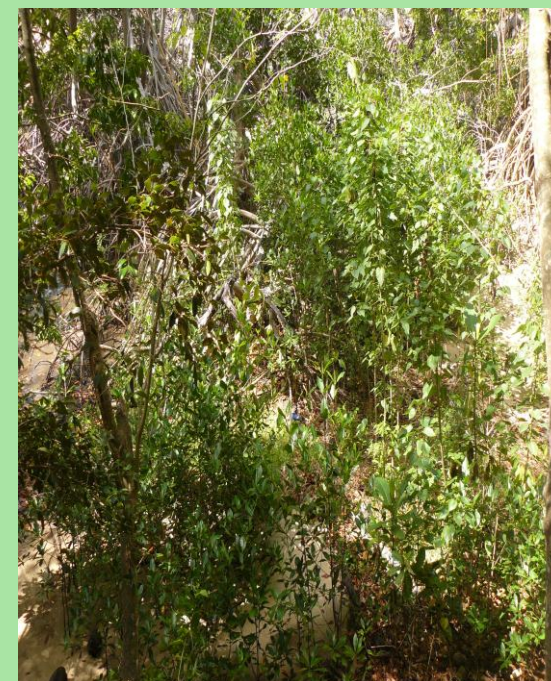


Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux ainsi que la conservation des espaces nécessaires à la présence de l'espèce protégée *Mastichodendron foetissimum*, il est instauré une zone de biotope sur les parcelles cadastrées K77, K78, K79, sur la commune de Trinité depuis 2008.



Pointe Jean-Claude

Arrêté préfectoral de protection de biotope.



CARACTERISTIQUES DU SITE

Cette Pointe constitue l'unique vestige de la forêt littorale sur pentes et versants de la Martinique, qui ait conservé quelque chose à la fois de l'architecture et de la composition floristique de la forêt mésophile (ou sempervirente saisonnière) primaire. Elle est donc le dernier témoin de la forêt qui couvrait autrefois les zones basses de l'île dévastées pour cause d'économie de plantation.

De plus, les bois de ce secteur possèdent la plus belle population naturelle de **l'acomat franc** (*Mastichodendron foetissimum*) (espèce protégée par l'arrêté ministériel du 26 décembre 1988) et de beaux spécimens de courbarils (*Hymenaea courbaril*).



INTERET

- **Paysager et esthétique**
Le site offre une diversité de paysage allant de la forêt semi-décidue en passant par la mangrove.
- **Biologique et scientifique**
En plus de sa population d'acomat franc, la Pointe Jean-Claude abrite une faune aviaire remarquable.
- **Patrimonial et historique**
Témoin d'un passé glorieux en terme forestier.

